



VIVONS POUILLY ENSEMBLE

FLASH EDITION n° 8 Spécial mi-mandat

Avril 2017

SOMMAIRE

- ÉDITO.
- BILAN MI-MANDAT
- TRAVAUX et PATRIMOINE.
- URBANISME et ENVIRONNEMENT.
- LES CHIFFRES
- INTERCOMMUNALITÉ.
- VIE QUOTIDIENNE.
- PROMOTION COMMUNALE ET VIE ASSOCIATIVE.
- ÉTAT CIVIL.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Pouilly

11 rue du Limousin
57 420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22

Fax. 03 87 52 54 27

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

Site Internet :

www.pouillymoselle.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12h.

Mardi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Mercredi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Jeudi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Vendredi : 9h à 12h.

Permanence du Maire
et des Adjointes sur rendez-vous.

AGENDA

06/01 : Cérémonie des vœux.

26/03 : Repas des aînés.

02/04 : 11ème Salon du Savoir Faire

15/04 : Chasse aux oeufs

01/05 : La Messine

24/06 : Accueil nouveaux habitants

21/06 : Fête de la Musique

14/07 : Fête patronale (barbecue)

03/09 : Forum Associations à Pouilly

17/09 : Bourse aux vêtements

01/10 : Fête patronale

08/10 : Marathon de la Mirabelle

17/11 : Beaujolais Nouveau

10/12 : Fête de Noël des Enfants

05/01/2018 : Cérémonie des Vœux

ÉDITO.

En mars 2014, nous vous invitons à « vivre Pouilly ensemble » avec une ambition : « améliorer la qualité de vie de chacun, quel que soit son âge, son genre, son origine ou son statut social. Faire en sorte qu'ici, qui que nous soyons et à tout moment, nous puissions trouver une raison de dire que nous vivons mieux là qu'ailleurs. Parce qu'ici, qui que nous soyons, nous devons être avant tout des êtres humains considérés, respectés et écoutés, parce qu'il est important de préserver et d'exploiter nos forces et nos fondamentaux : la douceur de vivre, notre histoire commune, notre situation géographique, notre culture et notre patrimoine. » Vous nous avez fait confiance !

Trois années se sont écoulées depuis que vous nous avez « confié les manettes » de notre commune. Nous avons mis à profit ce temps, dans le respect de nos engagements, pour prendre nos marques, étudier les dossiers, initier ou peaufiner nos projets. Nous avons ménagé de nombreux temps de rencontre avec vous : réunions de quartiers, réunions publiques, commémorations, moments de partage... Au rythme soutenu des journées de travail, des réunions, des rencontres avec vous, ces 3 années sont très vite passées ; elles ont été intenses et passionnantes.

Aujourd'hui c'est le temps de la concrétisation, le temps où les projets se réalisent, un moment fort pour notre équipe et notre commune. Nous assistons depuis octobre à la naissance de Chèvre-Haie et l'aménagement du blockhaus. Nous travaillons déjà sur les plans plus précis de la Place Mère Eglise. Nous achevons le travail sur le PLU qui deviendra très prochainement opérationnel.

Au jour le jour, l'équipe municipale traite de nombreux dossiers : gestion des différents dysfonctionnements, voirie et fleurissement, éclairage public, mise aux normes des bâtiments publics en matière d'accessibilité, de sécurité, d'environnement, préparation des événements. Elle s'applique aussi à rester à votre écoute.

Pour « Demain », nous poursuivons nos réflexions et notre travail sur différents projets qui impactent directement POUILLY : RD913, salle des Fêtes, « cœur de village », équipements de services et de loisirs...

La tâche est immense, les dossiers nombreux, les moyens financiers toujours trop insuffisants.

Parallèlement, la profonde mutation territoriale et le prochain statut de Métropole proposé à notre intercommunalité, nous obligent à consacrer beaucoup de temps à cette évolution et aux transferts des compétences qui l'accompagnent. Nous avons souvent le sentiment d'être sur plusieurs fronts en même temps. Mais tous ces fronts méritent notre attention et notre totale implication. Nous restons curieux et vigilants.

Nous vous avons promis d'avoir de l'audace, de prendre ensemble des engagements forts pour le développement durable de Pouilly, tout en respectant son identité ; C'est avec cette même audace et avec un engagement sans faille que nous poursuivons notre action.

Le Maire, Marilynne WEBERT.

BILAN de mi-mandat de l'équipe «VIVONS POUILLY ENSEMBLE.

Ce que nous avons promis et ce que nous avons fait :

FACILITER l'accès à la mairie, aux démarches administratives, à l'information.

- Mairie ouverte, horaires fixes et amples, compétences partagées entre les membres du conseil, rôle central de la secrétaire de mairie.
- Informations de vie pratique Pouilly et communauté de communes.
- Accueil des nouveaux habitants en juin de chaque année.
- Livret d'accueil, journal communal, site internet actualisé régulièrement.

PROPOSER des échanges à l'issue des conseils municipaux.

- Réponses aux questions et remarques du public à la fin de chaque séance sur des sujets abordés en conseil.
- Les délibérations des conseils municipaux sont projetés sur écran afin que le public puisse suivre l'avancée des débats.

ORGANISER des rencontres/débats pour permettre un dialogue périodique, global ou thématique.

- Thèmes proposés par les habitants (lors des réunions de quartiers) ou à l'initiative de la mairie, selon l'actualité ou les besoins.
- Rencontres spontanées avec les habitants selon leurs besoins grâce à une grande disponibilité régulière en mairie.

CONSULTER les Pouillerots avant de prendre les décisions qui engagent la commune : Adhésion à Metz -Métropole.

- Une réflexion a été engagée à ce sujet dans le contexte d'une fusion avec la commune de Fleury. Cette réflexion n'a pas pu être menée jusqu'à son terme. En effet, la question d'un changement d'intercommunalité a été évoquée mais vite abandonnée car le mouvement qui s'est initié va dans le sens d'un regroupement vers Metz Métropole auquel Fleury ne souscrit pas actuellement.

SOLLICITER la participation des habitants à des commissions, selon les besoins de la commune et les compétences de chacun.

- Ce travail se fait par l'intermédiaire des référents de quartiers.

PARTICIPER à la promotion des animations et festivités= lieux d'échanges et de rencontres.

- Vœux, 14 juillet, Fête patronale, marathon, La Messine, repas des aînés, vie associative, Fête des voisins, ...
- Création du comité d'animation.

DONNER aux associations, organe vital de notre village, une place de choix par le biais d'un soutien humain, technique, matériel, financier.

- Mise à disposition gracieuse des locaux pour les activités et les réunions, subventions spéciales accordées sur présentation d'un projet, présence des élus lors des moments forts, ...

FAVORISER leurs activités et le développement de la vie culturelle, sportive, festive.

- Forum annuel des associations organisé en alternance avec la commune de Fleury.
- Information et rayonnement : espace dédié dans le journal municipal ainsi que sur le site Internet, événements relayés dans la presse.

ENCOURAGER la participation des habitants à la vie du village en matière de sécurité, de vie pratique, culturelle, économique.

- Maisons fleuries, marathon, commémorations, participation aux événements ou aux grandes décisions...
- Carapattes



BILAN de mi-mandat de l'équipe «VIVONS POUILLY ENSEMBLE.

ÊTRE ATTENTIFS à la pérennisation de l'emploi, à la valorisation du personnel communal pour encourager l'investissement de chaque acteur de la vie communale.

- Pérennisation de 2 emplois depuis 2014, Formation régulière des ouvriers, de la secrétaire.
- Confiance et initiative.
- Création de 2 postes de service civique.

INITIER des partenariats avec les communes voisines et S'INTÉRESSER à la richesse des échanges avec des villages «d'ici et d'ailleurs », autour de projets partagés.

- Manifestations ou projets communs développés avec la commune de Fleury.
- Collaboration avec la ville de Metz pour le Marathon et La Messine.

ACCORDER, en en priorité, un intérêt très particulier à la gestion et à la valorisation des équipements, des services et du patrimoine existants, en tenant compte des réalisations déjà effectuées, des contingences budgétaires, des possibilités de mutualisation avec les communes voisines et notamment Fleury .

- Mise en valeur de l'espace hangar (initié) et du Blockhaus (en cours).
- Monument aux morts.
- Aménagement d'un jardin du souvenir et nouvelle haie d'arbres au Cimetière.
- Stationnement et circulation (en partie) dont projet d'aménagement de la place Mère Eglise.
- Mutualisation des projets et des moyens humains, et matériels.

EXAMINER avec la plus grande attention, à travers le Plan Local d'Urbanisme et le SCOTAM, les grands projets en cours mais aussi à venir et leurs incidences sur la vie du village, les possibilités de nouveaux équipements, de nouveaux services, d'améliorations à envisager pour les Pouillerots en général, les plus jeunes, les plus âgés, les personnes atteintes d'un handicap ou en difficultés, en tenant compte des contingences budgétaires, géographiques et politiques.

- Etude et Concrétisation du Projet CHEVRE-HAIE aujourd'hui lancé.
- PADD et PLU présentés aux habitants et adoption du PLU en 2017 avec une attention particulière accordée aux Chemins piétons et de balade.
- Participation active aux instances du SCOTAM où le maire est délégué au bureau .
- Aire de jeux et de repos. Etude en cours pour compléter les aménagements.
- Information du CLIC et autres organismes dans le cadre du service civique largement développé sur notre commune avec une attention particulière pour les aînés et pour ceux qui ont des besoins en informatique. Un temps de rencontre convivial est organisé chaque semaine en mairie avec la participation régulière d'une douzaine de personnes.

DRESSER le bilan de ces 11 années passées au sein de la communauté de communes de Metz Métropole en mettant en perspective avantages et contraintes de cette adhésion, en tenant compte des répercussions économiques, géographiques et politiques .

- Etude approfondie du dossier Metz Métropole à travers les différentes instances existantes et qui permettent progressivement de comprendre les enjeux et d'asseoir notre présence. La commune de POUILLY s'est inscrite dans un groupe d'élus qui étudie les dossiers en amont afin de mieux appréhender les sujets et apprécier les positions à prendre. Ce groupe a notamment permis d'obtenir que notre Intercommunalité soutienne financièrement les projets communaux par le biais de fonds de concours attribués sur présentation d'un dossier.

TRAVAUX et PATRIMOINE.

L'atelier municipal :

Les travaux de réaménagement du blockhaus ont débuté le 24 janvier 2017. La première étape a consisté à aménager l'accès au blockhaus.

La prochaine étape sera le décapage de la terre végétale du toit.

Le cimetière :

La durée de vie des cerisiers à fleurs étant d'environ 50 ans, parfois moins, ceux du cimetière, plus ou moins malades, ont été remplacés par des érables *Acer campestre* (essence locale autorisée par le PLU).



URBANISME et ENVIRONNEMENT.

Chèvre-Haie : Une réunion publique s'est déroulée le jeudi 9 mars à 20h. Les élus et l'équipe « Chèvre-Haie » ont pu répondre aux questions des habitants et faire le point sur la planification des travaux :

- TRAVAUX - CHEVRE HAIE 2 : voirie provisoire > fin = semaine 22 - (fin mai 2017).
- TRAVAUX - CHEVRE HAIE 1: voirie provisoire > fin = semaine 27 - (mi-juillet 2017).
- TRAVAUX PUP :
 - Exutoire > fin = semaine 17 - (fin avril 2017).
 - Rue du petit chemin: Partie Basse «cimetière» > fin = semaine 35 - (fin août 2017).
 - Rue du petit chemin: Partie Haute «tennis» > fin = semaine 35 - (fin août 2017).
 - RD 913 : Rue Nationale. > fin = semaine 32 - (mi-août 2017).

Mise en oeuvre des travaux d'assainissement (eaux usées, eaux pluviales et eau potable) Chèvre-Haie 2



Cagettes

Aménagement du bassin de rétention (BR1)

Creusement du bassin

Entrée et sortie



Installation des caquettes





Remise en place de la terre végétale sur le bassin



Rue Chèvre-Haie



Terrassement Chèvre-Haie 1



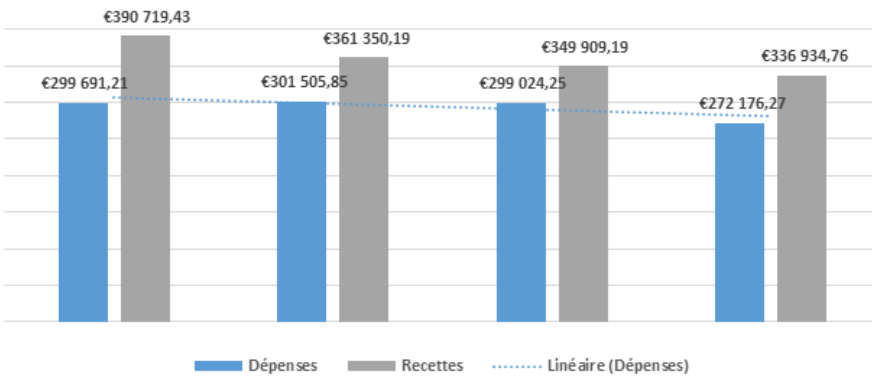
RD913 : la commune a demandé un conseil auprès du CAUE pour la requalification de la traversée du village. Ce conseil a été rédigé en date du 16 janvier 2017. Il servira de base pour les aménagements que la commune devra engager pour sécuriser la RD 913

CONTEXTE DE LA DEMANDE :

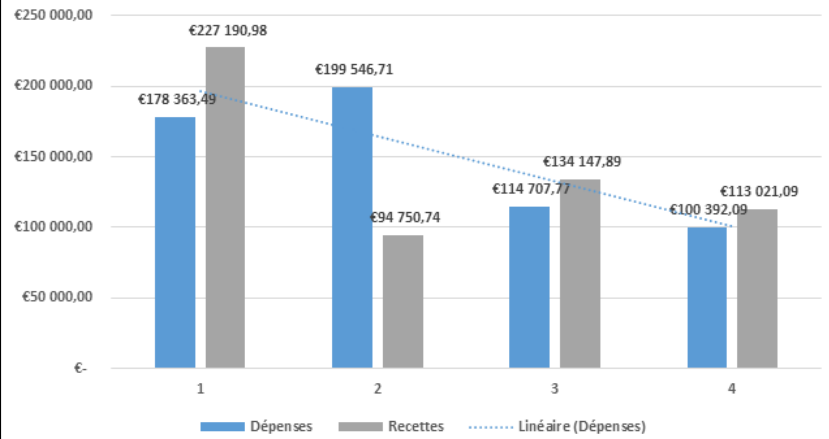
La traversée de Pouilly, village situé sur l'un des axes d'accès à la rocade contournant Metz sud, est très fréquentée aux heures de pointe : la fluidité de circulation en agglomération est compromise, aux intersections notamment. La densité du trafic est telle que la file d'attente à l'entrée du rond point d'accès à la rocade se prolonge jusqu'au centre du village. En dehors de ces heures, la vitesse de circulation excède souvent la limitation autorisée. A ces deux problématiques s'ajoutent les enjeux de deux aménagements sur le point d'être réalisés. Il s'agit de la création d'un nouveau quartier bordant la traversée, créant une nouvelle intersection d'importance majeure, et la requalification de la place dont l'emprise intègre la chaussée de la traversée avec ses abords. La commune sollicite le CAUE, en particulier sur l'aménagement de la traversée au droit du nouveau quartier auquel s'ajoute la définition d'une nouvelle entrée du village. La seconde entrée du village, au sud, ainsi que la traversée de l'extension des années 1970 qui la précède, attendent également un conseil spécifique.

Le rapport propose des conseils d'ordre généraux (renforcer la notion d'entrée de village, éviter la banalisation des espaces, préserver les liaisons cyclables et piétonnes) et des conseils spécifiques aux séquences identifiées sur le plan.

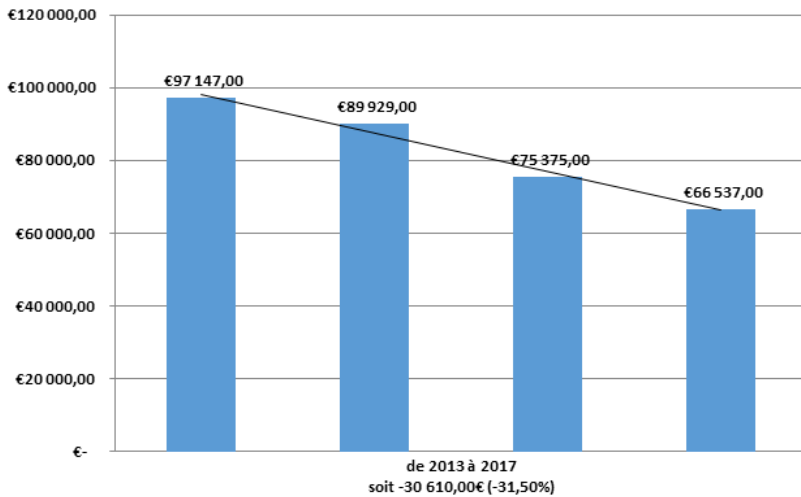
**Comptes administratifs de 2013 à 2016
Dépenses et recettes de Fonctionnement**



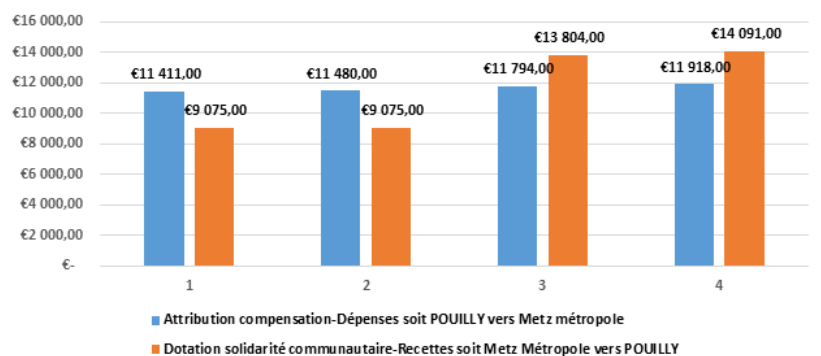
**Comptes administratifs de 2013 à 2016
Dépenses et recettes d'Investissement**



EVOLUTION DES DOTATIONS de l'ETAT



EVOLUTION des dépenses et recettes liées à Metz Métropole de 2013 à 2016



Metz métropole : Alors qu'une communauté urbaine s'annonçait, l'agglomération messine va pouvoir au 1^{er} janvier 2018 accéder directement au statut de métropole. Les maires ont unanimement acté cette évolution qui sera présentée au vote d'un conseil de communauté exceptionnel début avril prochain. Selon Jean-Luc BOHL, Président de la communauté d'Agglomération de Metz Métropole : « La vitalité du territoire qui rejoindra l'Eurométropole de Strasbourg et le Grand Nancy déjà métropoles dans le Grand Est. Après la perte du statut de capitale de région, les récentes évolutions législatives [projet de loi relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain] nous permettent de renforcer notre positionnement stratégique sur les écrans radars nationaux, très axés sur les métropoles. Il s'agit d'un vote historique, des perspectives d'envergure s'ouvrent pour l'Agglomération » Des compétences renforcées sont attribuées à la métropole qui intègre certaines des missions jusqu'à présent confiées au département mais aussi de manière optionnelle, certaines compétences régionales ou d'Etat, si Metz métropole le souhaite. La Métropole sera en outre associée à des démarches de planification majeures telles que le contrat de plan Etat-Région et le pacte Etat-Métropoles et pourra bénéficier de fonds nationaux spécifiques (METZMETROPOLE LE MAG #73).

SIVOM

• Inscription à l'école MARC CHAGALL RENTRÉE 2017 / 2018.

- Votre enfant entre au Cours Préparatoire après une scolarité à la maternelle de Pouilly/Fleury.
- Vous venez d'arriver sur les communes de FLEURY ou POUILLY et votre enfant est ou va être scolarisé (quelle que soit sa classe).

Dans ce cas vous devez au préalable inscrire votre enfant auprès du SIVOM de Pouilly Fleury.

Il faudra vous y rendre **muni du livret de famille de l'enfant, et d'un justificatif de domicile** (facture d'électricité, de gaz...). On vous délivrera alors un certificat d'inscription qu'il faudra présenter au directeur de l'école.

- **ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS à L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :** Le 15/05/2017 de 8h30 à 9h30 et de 13h30 à 15h00.
- **ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS à L'ÉCOLE MATERNELLE :** les après-midi de 13h30 à 15h00.

Merci de vous munir :



- du certificat d'inscription délivré par le SIVOM (situé 21 chemin de Metz à Fleury)
- du livret de famille
- d'une photocopie de la page des vaccins du carnet de santé
- d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les nouveaux arrivants)
- **pour les parents séparés ou divorcés, de la décision du tribunal vous accordant la garde de l'enfant**

• Accueil périscolaire :

- Un comité de pilotage, réunissant tous les partenaires : parents, élus, personnel, enseignants, représentants de la CAF et de jeunesse et sport. Il se tiendra le jeudi 19 mai. Il sera question de l'organisation, des modifications du règlement, ainsi que des projets...
- Le projet de construction est en phase d'être confié aux entreprises choisies (en cours).

PROJET MUTUALISE : Depuis de nombreuses années, Pouilly et Fleury évoquent l'intérêt d'une salle des fêtes commune. Les élus ont décidé d'aller plus loin et le 28 février un groupe s'est mis à la tâche et a entamé un travail de réflexion sur un projet commun de salle des fêtes, maison médicale, extension du groupe scolaire, afin de déboucher sur un projet concret, mobilisable rapidement et donc réalisable dès que les élus le souhaiteront. Il a été décidé de faire appel à assistance et conseils pour accompagner cette élaboration.

VIE QUOTIDIENNE.

Le Service Civique à Pouilly : Une mission « intergénérationnelle » mise en place et menée depuis septembre par 2 volontaires, Tracy et Aurélie, assistées de 2 conseillers municipaux. A ce jour, ateliers récréatifs hebdomadaires (jeux, salon de thé); visites, accompagnement administratif et physique de personnes isolées, ateliers intergénérationnels selon le calendrier (ex : décoration du sapin de Noël par les enfants et les aînés autour d'un goûter). A l'étude, un atelier accompagnement informatique. Des rencontres, des échanges, une belle mission qui profite aux participants, aux volontaires qui acquièrent une expérience valorisante pour leur parcours professionnel. Leur mission s'achève ce mois-ci mais se poursuivra avec d'autres volontaires. Nous en profitons pour remercier sincèrement, Tracy et Aurélie, pour leur sens du Service Civique, leur disponibilité, leur implication, leur dévouement et leur gentillesse. Des qualités indispensables pour mener à bien une telle mission. De nouvelles candidatures, Mélissa et Adrien, ont été retenues pour poursuivre le travail entamé.

CNI : Depuis le 25 mars, la mairie n'est plus en mesure de traiter vos demandes de cartes d'identité (exceptés pour les dossiers en cours). A partir de cette date, vous devez vous adresser, sur l'ensemble du territoire national, aux mairies équipées d'un dispositif de recueil, comme pour les passeports. Les mairies les plus proches pour nous sont **Metz, Montigny les Metz (et leurs mairies de quartier) sur Rendez-vous**. Vous pouvez faire une pré-demande en ligne afin de faciliter le traitement de votre dossier. La mairie de POUILLY pourra vous aider pour établir cette demande en ligne. Dans cette période de réorganisation et à l'approche des examens et des congés d'été, de nombreuses personnes souhaitent obtenir une carte nationale d'identité. Le délai moyen de mise à disposition des CNI est environ de 3 semaines et de 5 semaines, voire plus en période tendue. Au vu de ces délais, et afin d'éviter que l'afflux de demandes n'entraîne une attente incompatible avec les dates d'examens ou de voyage, nous vous incitons à prendre dès à présent vos dispositions en anticipant et en vérifiant la date d'expiration de la CNI. Déposer dès maintenant une demande de CNI ou de renouvellement permettra de limiter les délais d'attente et d'obtention. Depuis le 1er janvier 2014, les CNI sont valables 15 ans. Cet allongement concerne aussi les CNI sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Si vous devez faire renouveler votre CNI pour un départ à l'étranger, il est possible d'obtenir une nouvelle carte uniquement sur justificatifs.

Plus de pesticides dans les jardins publics et sur la voirie : Conformément la loi de transition énergétique pour la croissance verte , au 1er janvier 2017, il est désormais interdit pour les communes et intercommunalités d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir les parcs, les jardins publics et la voirie, sauf dans le cas où il s'agit de « détruire et prévenir la propagation des organismes nuisibles ». Rappelons que la notion de « voirie » n'inclut pas que le chaussée : elle inclut, en droit, les dépendances, c'est-à-dire les talus, accotements, fossés, et, en agglomération, les trottoirs. Dans le but de soutenir l'effort des pouvoirs publics, nous invitons la population à limiter voire supprimer l'utilisation de tel produit dans les parcelles privé.

PROMOTION COMMUNALE ET VIE ASSOCIATIVE.



Voeux 2017



Repas des aînés

ÉTAT CIVIL.



Mme Marie, Claudine CLAUSSE épouse JULLIEN est décédée le 27 février.

C'est avec une grande joie que nous accueillons une nouvelle pouillerote née le 25 janvier 2017.

